



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 2024-04-09-5**

**Nombre de conseillers :**

En exercice: 11  
Présents : 10  
Votants: 10

Date de convocation : 02/04/2024

Date d'affichage : 02/04/2024

L'An Deux mille vingt-quatre, le neuf avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, le Maire.

PRESENTS: RUIZ Caroline, PONTOIS Brigitte, PINEAU Marie-Noëlle, MONCLA Dominique, CAZET Joëlle, HOURQUET Anthony, BARRIERE Tom, AYSE Patrick, CAZABAN Alexandre, CAZET Michel

ABSENTS: LEGRAND Stéphane

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Caroline RUIZ

**Objet: Vote des subventions versées aux Associations pour l'année 2024**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de débattre et de se prononcer sur l'attribution de subventions à diverses associations.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :**

- 250 € à l'association ESNVV
- 350 € à l'association PACAP
- 350 € au Comité des Fêtes

Soit au total 950 € de subventions pour l'année 2024,

**et dit que les crédits suffisants seront votés au chapitre 65, autres charges de gestion courante, du budget primitif communal 2024, à savoir 950 €.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus  
Le Maire, Michel CAZET

